

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
MARCEL GAUDREAU	Maire	31 668	13 768	16 586	8 293
Suzanne Choinière	Conseiller	4 932	2 294		
François Vadnais	Conseiller	4 932	2 294		
Bertrand Dubé	Conseiller	4 932	2 294		
Benoit Isaia	Conseiller	4 932	2 294		
Gilbert Cabana	Conseiller	4 932	2 294		
Alexandre Picard	Conseiller	4 932	2 294		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).